



NUMÉRO 1804-1166

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 3 avril 2018 à 19h01, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Sont présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, Mme Mélanie Jacques M. Luc Perreault,
M. Éric Lessard M. Christian Roy Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Sophie Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1804-1166-2 À cette cause, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi des procès-verbaux

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 13 mars 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1804-1166-4 Il est proposé par madame Mélanie Jacques et résolu, que le procès-verbal de la séance du 13 mars 2018, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1804-1166-5 Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mars, pour un montant totalisant 18 569,17 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport sur le déneigement

À la demande du Conseil, le chauffeur du camion, fait rapport sur la situation.

7. Vérification mécanique du camion de déneigement

1804-1166-7

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise le chauffeur du camion, Monsieur Jean-Luc Cliche, à faire exécuter la vérification mécanique du camion par l'entreprise *Le Centre du Camion*, de Thetford Mines. La date limite pour cette opération est le 31 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Remisage du camion

1804-1166-8

Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, d'autoriser la directrice générale à inscrire le remisage du camion à la SAAQ à la fin du mois de mai et ainsi, obtenir le remboursement d'immatriculation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. Programme de vérification des avertisseurs de fumée

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Robert-Cliche version révisée, est entré en fonction le 1^{er} décembre 2016;

ATTENDU QU'à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu de bonifier le Programme de vérification des avertisseurs de fumée à l'action 38;

ATTENDU QUE le comité technique des chefs incendie de la MRC a recommandé l'adoption du Programme de vérification des avertisseurs de fumée au comité de sécurité incendie de la MRC lors de la réunion du 21 février 2018;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie de la MRC a pris connaissance du Programme de vérification des avertisseurs de fumée, et a proposé son adoption au conseil des maires de la MRC Robert-Cliche du 14 mars 2018;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté par résolution lors de la réunion du 14 mars 2018 (résolution 6293-18) la mise en application du Programme de vérification des avertisseurs de fumée;

1804-1166-9

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables adopte le Programme de vérification des avertisseurs de fumée de la MRC Robert-Cliche qui sera mis en application et supervisé par le directeur du service des incendie de la Ville de Saint-Joseph.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Robert-Cliche, version révisée est entré en fonction le 1^{er} décembre 2016;

ATTENDU QU'à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu d'élaborer, en collaboration avec la MRC, puis mettre en place un programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de manière à

faciliter le ravitaillement des camions-citernes (et les rendre accessibles en tout temps en s'inspirant de la norme NFPA 1142) à l'action 17;

ATTENDU QUE le comité technique des chefs incendie de la MRC a recommandé l'adoption du Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau au comité de sécurité incendie de la MRC lors de la réunion du 21 février 2018;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie de la MRC a pris connaissance du Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau, et a proposé son adoption au conseil des maires de la MRC Robert-Cliche du 14 mars 2018;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC Robert-Cliche a adopté par résolution lors de la réunion du 14 mars 2018 (résolution 6296-18) la mise en application du Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau;

1804-1166-10

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables adopte le Programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de la MRC Robert-Cliche qui sera mis en application et supervisé par le directeur du service des incendie de la Ville Saint-Joseph.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. Discrétaire du député

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables désire améliorer son réseau routier;

ATTENDU QUE des coûts supplémentaires ont été engendrés par le bris du couvert de glace, suite à l'embâcle situé dans le secteur de la rivière des Fermes, survenu après les pluies abondantes du 12 janvier;

ATTENDU QU'en vue de l'amélioration de la sécurité et la fonctionnalité du rang St-Bruno, un remplacement de ponceau doit être fait ;

ATTENDU QU'en vue de l'amélioration de la sécurité et la fonctionnalité du rang des Érables Nord, des glissières de sécurité doivent être remplacées;

1804-1166-11

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mélanie Jacques et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables demande au député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, Monsieur André Spénard, une aide financière provenant de son budget discrétionnaire pour les coûts supplémentaires engendrés par le bris de couvert de glace, pour le remplacement d'un ponceau dans le rang St-Bruno et le remplacement de glissières de sécurité dans le rang des Érables Nord, dont les coûts sont estimés à 60 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. Relevé GPS pour GoInfra

Le maire informe le conseil municipal des nouveaux développements dans le projet Réseau. Les membres du conseil sont appelés à viser les éléments GPS qui seront relevés sur le territoire de la municipalité.

13. Achat d'un petit réfrigérateur

Suite à la discussion, un petit réfrigérateur sera acheté pour le bureau municipal.

14. Pavage du rang St-Bruno sur 1,2 km

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables désire améliorer le pavage du rang Saint-Bruno avec l'aide financière de différents paliers gouvernementaux;

1804-1166-14

À CETTE CAUSE il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offres publique par le biais du SEAO, pour le pavage du rang St-Bruno, sur une distance de 1,2 km.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

15. Prix location d'appareils 2018

1804-1166-15

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que ces taux pour la location d'appareils soient adoptés pour l'année 2018 :

	Prix/heure	Journée	Année
Opérateur de tracteur	18,00 \$		
Tracteur 100HP et plus	45,00 \$		
Tracteur 70HP à 99 HP	40,00 \$		
Tracteur moins de 70HP	30,00 \$		
Niveleuse	22,00 \$		
Remorque	15,00 \$		
Chargeuse	20,00 \$		
Souffleur à neige	42,00 \$		
Scie à chaîne	5,00 \$	25,00 \$	
Balai mécanique		50,00 \$	
Génératrice	10,00 \$	50,00 \$	
Perceuse à batterie	5,00 \$	20,00 \$	
Entreposage de matériel			100,00\$
Walkie-talkie	1,00 \$	5,00 \$	
Pick-up	30,00 \$		

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. Affaissement, 110 rang des Érables

Le maire informe le conseil municipal des informations reçues sur le sujet.

17. Correspondance

a) Club Richelieu

1804-1166-17a

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le Conseil municipal procède à l'achat de deux billets, au coût de 80\$ chacun, et accorde une commandite de 100 \$ pour leur activité de financement *La tablée Richelieu, banquet gastronomique en aide à la jeunesse* qui se déroulera le 5 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

b) Visionic

Visionic nous informe du prochain renouvellement de la sauvegarde en ligne. La municipalité conserve le plan initial de 50 Gb de données.

c) Classique de golf du CLD Robert-Cliche 2018

1804-1166-17c

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le Conseil municipal autorise l'inscription du maire et du conseiller, monsieur Éric Lessard, au tournoi de golf et au souper qui aura lieu dans le cadre du tournoi de golf-bénéfice du CLD qui aura lieu le 21 juin 2018 au coût de 145\$ chacun. De plus, la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuiera cette activité de financement en accordant une commandite de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

18. Varia

a) Achat d'un écran

Le deuxième écran de l'ordinateur portable est désuet. Des démarches seront entreprises afin de s'en procurer un nouveau.

b) Rapport final pour mise en commun services incendies

1804-1166-18b

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil approuve le rapport final pour la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

c) Rivière des Fermes

Le maire informe le conseil municipal des informations reçues sur le sujet.

19. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

20. Levée de l'assemblée

1804-1166-20

À 21h39, il est proposé par madame Mélanie Jacques et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Sophie Fortier, secrétaire-trésorière